



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 9 juillet 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 10/07/2007

D - 20070391

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 9 juillet Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, M. Stéphane DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, Mme Anne WALRYCK, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE (*présent jusqu'à 15 h 30*), Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, Mme Michèle DELAUNAY, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC,

Excusés :

Mme Michelle DARCHE, Mme Claude MELLIER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

***Bourse du Travail, Réaménagement partiel du 4^{ème} étage,
convention de maîtrise d'oeuvre. Autorisation***

M. Jean-Michel GAUTÉ, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Les façades du 4^{ème} étage et l'étanchéité de l'immeuble de la Bourse du Travail ayant été restaurées, il convient d'envisager aujourd'hui le réaménagement des bureaux du 4^{ème} étage. Le bâtiment étant classé monument historique, une étude préalable fixant le programme des travaux a été confiée à M. Goutal. Les travaux estimés à 1 292 000 € TTC, valeur avril 2007, comprennent :

- la reconstruction des cloisonnements dans l'esprit initial,
- l'isolement des parois extérieures,
- la mise en œuvre d'un ascenseur permettant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite pour l'ensemble de l'édifice,
- les travaux de sécurité.

Il est proposé de confier la maîtrise d'œuvre à M. Michel Goutal, 110 rue du Faubourg Poissonnière 75010 PARIS qui, pour des nécessités techniques, a constitué l'équipe suivante :

- M. Goutal, Architecte en Chef des Monuments Historiques, mandataire,
- M. Léglise, Vérificateur des Monuments Historiques,
- OTCE, bureau d'études techniques.

La rémunération des maîtres d'œuvre a été calculée de la façon suivante :

- missions de l'architecte et du vérificateur, suivant décret n°87.312 du 5 mai 1987, arrêtés des 5 et 30 juin 1987 et arrêté du 23 octobre 2001,
- bureau d'études, sur la base d'un pourcentage arrêté avec le mandataire à 12.50 % du montant hors taxes sur la partie des travaux concernés par sa mission.

Le bilan financier global de cette opération se récapitule comme suit :

Estimation prévisionnelle des travaux, valeur avril 2007 : 1 292 000 € TTC.

Honoraires maîtrise d'œuvre :

Architecte en chef des Monuments Historiques – M. Goutal : 73 676,00 € HT

Vérificateur Monuments Historiques – M. Léglise : 9 180,00 € HT

Bureau d'Etudes Techniques – OTCE : 38 918,00 € HT

Soit un total de : 121 774,00 € HT.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à conclure et signer les marchés avec ces prestataires, conformément aux décrets et arrêtés susvisés.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours. Rubrique 020 – Article 2031.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 9 juillet 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Jean-Michel GAUTÉ
Adjoint au Maire**